

vo
tre député

ÉRIC BOTHOREL

DÉPUTÉ 5^{ÈME} CIRCONSCRIPTION DES CÔTES D'ARMOR
RESPONSABLE NUMÉRIQUE POUR LE MOUVEMENT EN MARCHÉ

LE BILAN

3 ANS À VOTRE SERVICE

SOMMAIRE

- LE NUMÉRIQUE
- L'AGRICULTURE
- LA COVID-19
- LA CIRCONSCRIPTION



Compte Twitter

- @ebothorel

Facebook

- Eric Bothorel Député circo2205



www.ericbothorel.fr



ÉDITO

Madame, Monsieur,

Avec ce document, je souhaite vous faire parvenir un bilan de mon action parlementaire depuis trois ans.

Notre Constitution définit trois compétences dévolues aux députés : voter la loi, contrôler l'action du Gouvernement et évaluer les politiques publiques.

Depuis mon élection, je suis resté fidèle à mon engagement en soutenant l'action de la majorité présidentielle. Ce soutien ne s'est pas uniquement traduit par mon assiduité en séance publique et en commission (des affaires économiques, des affaires européennes), dans le cadre des débats parlementaires et du vote de la loi.

Ce soutien a aussi consisté en une critique bienveillante des projets et propositions de loi, que je pourrais traduire par l'élaboration et l'adoption de nombreux amendements permettant d'en corriger les insuffisances. Soixante-cinq d'entre eux sont devenus des articles à part entière de notre droit. Et sur une trentaine de textes.

À titre d'exemple, j'ai notamment permis l'introduction dans la proposition de loi relative à certains articles de la loi EGAlim une disposition visant à renforcer l'accessibilité et la lisibilité des informations d'étiquetage des denrées alimentaires vendues en ligne. Cela qui permettra au consommateur de s'assurer plus facilement de leur provenance et de leur composition, et ainsi faire des choix éclairés quant aux modèles de production qu'il souhaite soutenir.

S'agissant de l'évaluation des politiques publiques, je l'exerce chaque semaine en restant à votre écoute, vous recevant en permanence, ou répondant à vos appels ou courriers. Car seule l'évaluation reposant sur l'expérience vécue par chacun de nos concitoyens reflète au mieux la portée et, parfois, les limites de nos politiques publiques. C'est pourquoi j'y suis particulièrement attaché. D'abord parce qu'elle nous permet de corriger a posteriori ce qui doit l'être, mais surtout parce qu'elle alimente la réflexion nécessaire à celui qui s'efforce, chaque jour, de défendre et d'atteindre l'intérêt général à travers quelques phrases insérées dans un texte de loi.

Enfin, s'agissant du contrôle de l'action du Gouvernement, je l'illustrerais volontiers en m'engageant devant vous à m'investir totalement dans le Comité de contrôle et de liaison Covid-19, dont je suis membre.

Depuis trois ans, je mène l'ensemble de ces actions en faveur de notre pays, toujours attentif à la circonscription. Beaucoup a été fait pour libérer les énergies et protéger toujours davantage les plus vulnérables.

Pour ne citer que deux séries de mesures, nous avons par exemple augmenté le pouvoir d'achat des Français et soutenu la compétitivité de nos entreprises pour que le travail paie mieux (suppression et allègement de cotisations sociales, suppression de la taxe d'habitation, réduction de l'impôt sur le revenu pour 17 millions de Français).

Nous avons également réalisé un investissement inédit depuis 30 ans dans l'éducation pour lutter contre les inégalités de destin (dédoublage des classes de CP et CE1 en zones REP et REP+ ; âge de l'instruction obligatoire abaissé à 3 ans ; petits-déjeuners gratuits, cantine à 1€).

Mais beaucoup reste à faire. Je suis convaincu que l'enjeu n'est pas de saupoudrer un peu plus ou un peu moins telle ou telle politique, que promettent les conservateurs dont le passé est la seule référence, ou les révolutionnaires pour qui le renversement du présent se suffit à lui-même. Mais plutôt d'agir différemment, de repenser les choses, de réinventer et nous réinventer.

La crise de la Covid-19 nous oblige ; et c'est par l'unité dans la diversité, par la confiance dans les collectivités, grâce à un pacte nouveau entre l'État et les territoires, via de nouvelles façons d'organiser notre vie démocratique (grand débat, convention citoyenne) que nous bâtirons ensemble les solutions pour embrasser les opportunités et surmonter les défis de demain.

Qu'il me soit permis, en conclusion, de remercier chacune et chacun d'entre vous, et tout particulièrement les professionnels de la santé et du médico-social, mais aussi les héros du quotidien, qu'ils soient pharmaciens, agriculteurs, pêcheurs, commerçants et artisans, forces de l'ordre, services de secours, services de l'État, enseignants, services sociaux, bénévoles associatifs, salariés de l'agroalimentaire, de la logistique, du transport, de la distribution, chauffeurs-routiers, caissières et caissiers... Bretonnes et Bretons dont la vie a été bouleversée du jour au lendemain et qui ont fait face. Merci. Mersi bras.

Eric Bothorel

Député des Côtes d'Armor - 5^{ème} circonscription

LE NUMÉRIQUE SUR LE TERRAIN

TRAVAILLER CHAQUE JOUR POUR METTRE EN VALEUR
L'ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE ET NUMÉRIQUE TRÉGOROIS.

VISITE DE CÉDRIC O SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU NUMÉRIQUE LANNION, AVRIL 2019

Le secrétaire d'État a visité le Lycée Félix Le Dantec et le FabLab, le laboratoire d'idées à disposition des innovateurs. Il a également pu s'entretenir avec plusieurs représentants de notre écosystème numérique local (French Tech Brest+ et les startups lannionaises DCbrain et Apizee). La mobilisation et les actions menées au quotidien en faveur de l'emploi, l'innovation, le développement économique, et l'inclusion numérique seront poursuivies et pérennisées.



GOOGLE FRANCE

Par sa présence à Lannion, cette multinationale affiche une volonté de proximité plus forte avec nos concitoyens afin de répondre de la manière la plus efficace à leurs besoins de formation aux nouvelles technologies. J'ai pleinement pris part à la concrétisation de ce projet qui vise à accompagner efficacement la transition numérique. Google Ateliers Numériques, la Technopole Anticipa, les acteurs économiques locaux s'associent pour proposer des formations gratuites à ceux qui le désirent. Par exemple : "Cibler ses prospects et clients / Google my business / Réseaux sociaux" ou encore "Le parcours client dans le secteur du Tourisme".



RENCONTRES CYBERSÉCURITÉ DE BRETAGNE LANNION, JUIN 2019

La venue d'experts en matière de sécurité numérique à Lannion dans le cadre de ces rencontres a donné lieu à des riches débats autour des grands acteurs institutionnels de la cybersécurité et du numérique. Grâce aux échanges menés entre parlementaires, élus locaux, acteurs publics et privés, nous avons élaboré ensemble des propositions susceptibles d'alimenter le travail des élus sur les sujets de réglementation et de politiques publiques en matière de sécurité numérique. Le Secrétaire d'État au Numérique d'alors, Mounir Mahjoubi, avait ouvert l'événement et affirmé avoir pris conscience du rôle fondamental de l'écosystème trégorois pour la cybersécurité à cette occasion.

LABEL FRENCH TECH LANNION

Le label French Tech, que j'ai soutenu activement, a été attribué à l'écosystème lannionnais. Une excellente nouvelle pour l'attractivité du territoire, qui récompense son dynamisme et le rendra encore plus visible. "La French Tech" : c'est le mouvement français des startups et un écosystème qui réunit aussi des investisseurs, des décideurs et des community builders.

Eric BOTHOREL

- Auteur de 65 amendements adoptés et cosignataire de 778 amendements adoptés
- Rapporteur de deux textes de loi (sécurité des réseaux 5G et audiovisuel)
- Chargé par le Premier ministre d'une mission sur la politique de la donnée et des codes sources (rapport attendu pour décembre 2020)
- Rapporteur de cinq missions d'information sur le numérique :
 - Le marché unique du numérique
 - La fiscalité du numérique
 - La couverture numérique du territoire
 - État de la couverture mobile et numérique du territoire
 - L'agence de cybersécurité européenne
- Co-président des groupes d'études "économie de la donnée" et "souveraineté numérique"
- Membre du Comité de contrôle et de liaison Covid-19



L'absence de couverture numérique est une source de dévitalisation économique. L'usage du numérique se développe en domotique. Il est important pour la sécurité, la plaisance.

ACCÈS AUX RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION FIXE ET MOBILE POUR TOUS

L'objectif présidentiel est l'accès à la 4G pour tous d'ici 2020 par le biais du plan France Très Haut Débit et du "New Deal" mobile. Et les résultats sont déjà là. En décembre 2019, j'ai eu le plaisir de participer à l'inauguration du pylône 4G multi-opérateurs implanté dans la commune de Lanloup.

LOCAUX RACCORDÉS AU TRÈS HAUT DÉBIT ENTRE 2017 ET 2020

LANNION
+ 3512
POUR UN TOTAL DE 9383

CÔTES D'ARMOR
+ 27536
POUR UN TOTAL DE 57575

LE PASS NUMÉRIQUE

Ce dispositif lancé en 2019 donne aux bénéficiaires le droit d'accéder – dans des lieux préalablement qualifiés – à des services d'accompagnement numérique, avec une prise en charge totale ou partielle.

Le pass numérique c'est :

- 10 millions d'euros mobilisés
- 1 million de Pass déployés dans les territoires
- 200 000 personnes en difficulté avec le numérique accompagnées

LE NUMÉRIQUE À L'ASSEMBLÉE



*Un texte fondamental
pour la sécurité au quotidien
des Français et des entreprises.*

RAPPORTEUR DE LA PROPOSITION DE LOI 5G

Cette proposition de loi permet d'adapter notre cadre législatif aux enjeux de cybersécurité posés par le déploiement de la 5G, dont les spécificités techniques et le caractère virtualisé peuvent engendrer des failles d'un genre nouveau sur les réseaux de communications électroniques. Pour garantir la sécurité et la résilience de ces infrastructures essentielles au bon fonctionnement de notre pays, le texte prévoit notamment un régime d'autorisation préalable, fondé sur des motifs de défense et de sécurité nationale, des équipements qui seront installés pour diffuser la 5G. Tout au long de l'examen de cette proposition de loi, j'ai veillé à ce que ce dispositif demeure suffisamment souple pour ne pas brider les capacités d'innovation des opérateurs, des équipementiers et des industriels, ni retarder l'arrivée de la 5G en France. Cette technologie de rupture va permettre d'accélérer prodigieusement le développement de nouveaux usages (véhicule autonome, e-santé, industrie 4.0) et la France sera bien au rendez-vous.

- La 5G devrait compter 190 millions d'abonnés en 2020 et 2,8 milliards en 2025
- À l'horizon 2025, la 5G devrait représenter 30 % du nombre total d'abonnements mobiles de 8,9 milliards
- Elle devrait permettre la création de 400 000 emplois en France d'ici 2035 et générerait 80 milliards d'euros de création de richesse



RETROUVEZ ÉRIC BOTHOREL DANS CETTE VIDEO EXPLICATIVE SUR LA 5G

E-SANTÉ

Je me suis particulièrement investi sur cette thématique en raison de mes fonctions de co-responsable du groupe de travail "Communications électroniques – poste – économie numérique" au sein de la commission des affaires économiques et de membre du comité de contrôle et de liaison Covid-19. La crise de la Covid-19 a engendré un essor inédit des usages du numérique par le biais de la numérisation des pratiques médicales, indispensable en période de confinement et pour lutter contre les déserts médicaux, mais aussi la collecte et le partage de données, en particulier dans le cadre du système de suivi des cas de Covid-19. Avec la réforme "Ma Santé 2022", il s'agit de faire du numérique un atout pour le partage de l'information en santé et l'évolution des pratiques par toutes les équipes de recherche et de développement. Le Health Data Hub, l'Espace Numérique de Santé (ENS) mais aussi l'Identifiant National de Santé (INS), dont l'obligation de recours a été reportée à 2021 doivent être mis en œuvre et rendus opérationnels le plus rapidement possible. Je m'y efforce continuellement en renforçant son portage politique et par un dialogue étroit avec les autorités gouvernementales.

La période de crise sanitaire a conduit à un recours massif à la téléconsultation. Depuis le 5 mars, le nombre de prises de rendez-vous en ligne a été multiplié par 100 soit 11 % de l'ensemble des consultations, contre moins de 1 % avant le début de la crise. Le taux de satisfaction est élevé, il est de 86% pour les professionnels de santé et de 71% pour les particuliers. 74% des utilisateurs pensent continuer à utiliser la télémedecine après l'épidémie.

Dans le dispositif sanitaire de gestion de l'épidémie depuis le déconfinement, les outils numériques occupent une place toute particulière. Ils ont d'abord un rôle clé à jouer pour soutenir la logistique et permettre la bonne intégration des différentes étapes du processus, notamment pour ce qui concerne la réalisation des tests, le rendu des résultats et l'alerte rapide des personnes positives. En ce sens, la situation appelle la construction d'un système d'information réparti, simple, interopérable, aidant les agents et permettant l'exploitation et la consolidation des données.

**EN FRANCE,
LE MARCHÉ DE L'E-SANTÉ
ÉTAIT ESTIMÉ EN 2014
À 2,7 MILLIARDS D'EUROS, IL
DEVRAIT ATTEINDRE
4 MILLIARDS D'EUROS
EN 2020**



*À l'avenir, la généralisation
du recours à la télémedecine
permettra de désengorger
les urgences mais aussi de
répondre au problème de
recrutement des médecins.*

APPLICATION STOP COVID

L'application StopCovid a été développée sous la supervision du ministère des Solidarités et de la Santé et du secrétariat d'État chargé du Numérique. Ils associent étroitement la CNIL, dans le respect de son indépendance, afin d'apporter toutes les garanties nécessaires de protection de la vie privée. Les cinq principes fondamentaux de l'application, disponible depuis le 2 juin, sont le volontariat, le respect de la vie privée, l'anonymat, la transparence et la temporalité.

L'AGRICULTURE

FAIRE CONNAÎTRE LE SAVOIR-FAIRE BRETON EN MATIÈRE D'AGRICULTURE POUR DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET ASSURER UN DIALOGUE ENTRE TOUS LES ACTEURS DU MONDE AGRICOLE.

VENUE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION JUN 2019

Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture s'est rendu sur la 5^{ème} circonscription des Côtes d'Armor où il a rencontré les acteurs de la pêche costarmoricaine et l'équipage de la station SNSM de Saint-Quay-Portrieux. Les échanges ont été nombreux et nous avons fait un tour d'horizon complet sur les enjeux du moment. Ce fut un moment de vérité sur la lente mais persévérante construction du modèle agricole breton.



CONCILIER PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE PÊCHE GRÂCE À UNE APPLICATION PRAGMATIQUE DU PRINCIPE DE RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

Le 18 décembre 2019, les députés ont adopté mon amendement n°1407 au projet de loi "Économie circulaire", qui prend en compte les contraintes des pêcheurs français en reportant au 1^{er} janvier 2025 la date d'entrée en vigueur des obligations relatives au principe de responsabilité élargie du producteur pour les engins de pêche contenant du plastique. Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage, la réduction du volume de déchets non valorisés et de l'incidence négative des produits en plastique sur l'environnement est notre priorité. Certes, les pêcheurs français sont pleinement engagés pour déployer une filière volontaire de collecte des engins de pêche usagés. Mais il est nécessaire de prévoir une certaine souplesse afin que ces initiatives soient en mesure de se conformer à la réglementation à venir et bénéficient, à ce titre, d'un accompagnement des pouvoirs publics. Il s'agit là d'une garantie indispensable à la mise en place d'un système efficace, soucieux de rentabiliser les investissements déjà engagés par les professionnels. C'est bien tout l'objet du délai supplémentaire prévu par l'amendement. La filière pêche disposera ainsi d'un temps suffisant pour développer un système de gestion durable des engins de pêche usagés qui prenne en compte les réalités du terrain et soit à la hauteur de nos ambitions environnementales.

BREXIT

Depuis le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne. Depuis est entamée une période de transition pour définir les modalités de la relation future, pouvant durer à minima, jusqu'à la fin de l'année. La pêche ne pouvant être la variable d'ajustement du Brexit, nous veillerons à ce que les pêcheurs bretons puissent continuer à pêcher dans les eaux britanniques, zone dans laquelle ils puisent près de 70% de leurs prises.

LA BRETAGNE, C'EST :

- 15 ports de pêche
- 1 181 navires de pêche
- 5 143 marins pêcheur

LES CÔTES D'ARMOR, C'EST :

- 22 058 tonnes de pêche débarquée soit 60 363 milliers d'euros (2019)

LE GOUVERNEMENT LUTTE CONTRE LA POLLUTION PLASTIQUE

- Les plastiques à usage unique seront interdits dans l'Union européenne dès 2021
- Un Pacte national sur le plastique a été signé avec 13 grandes entreprises ainsi qu'avec trois organisations non gouvernementales
- Un objectif de 100% de plastiques recyclés d'ici à 2025
- Défense au niveau européen de l'interdiction de l'usage des plastiques fragmentables, des contenants en polystyrène expansé et des microbilles en plastiques



RÉUNION PESTICIDES PAIMPOL, OCTOBRE 2019

J'ai réuni les syndicats agricoles, la chambre d'agriculture, les maires du canton de Paimpol, les services de la préfecture et plusieurs citoyens tirés au sort pour échanger sur la réglementation des pesticides. Ces échanges riches ont débouché sur deux objectifs communs :

- la volonté de travailler sur une charte d'engagements et bonnes pratiques de l'usage des produits phytosanitaires pour de bonnes relations de voisinage,
- la volonté de miser sur la "réduction" de l'utilisation des pesticides et la mise en place de techniques alternatives (plutôt que sur le "périmètre" d'épandage).

La protection des riverains a également été renforcée grâce aux dispositions prises par un décret et un arrêté de décembre 2019 qui prévoient des chartes pour encadrer l'usage des produits à proximité des habitations et imposent des distances de sécurité minimales à respecter. Conformément aux engagements du président de la République, le Gouvernement met en œuvre une stratégie de sortie des principaux usages du glyphosate dès le 1^{er} janvier 2021, et de l'ensemble de ses usages au 1^{er} janvier 2023. Cette stratégie s'inscrit dans le volontarisme politique de la France, qui s'est opposée en automne 2017 à la proposition de la Commission européenne de renouveler l'autorisation du glyphosate. Elle fut ensuite traduite juridiquement dans la loi dite EGAlim d'octobre 2018 et fait désormais l'objet d'un suivi et d'un contrôle parlementaire attentifs afin de veiller à ce que cette transition s'opère sans léser mais en accompagnant le monde agricole.

À ce jour, certaines impasses techniques demeurent, si

**PLAN DE SORTIE
DU GLYPHOSATE**
-25% EN 2020
-50% EN 2025

bien qu'il sera difficile de trouver un substitut non chimique à tous les usages du glyphosate en 2021, malgré un vrai renforcement de la recherche scientifique en la matière, ce qui ne va pas sans créer de sérieux dilemmes agronomiques. Il en est notamment ainsi lorsque la seule alternative efficace au glyphosate aujourd'hui disponible serait de remettre en cause l'approche "sans labour" de conservation développée pour lutter contre l'érosion et l'appauvrissement des sols. Ces impasses techniques font aussi émerger des difficultés économiques, territoriales ou sanitaires : l'arrêt du glyphosate pourrait entraîner l'arrêt pur et simple de certaines cultures mais aussi de l'exploitation agricole de pans importants de notre territoire, ou encore de la lutte indispensable contre les plantes nuisibles à la santé humaine.

Dans ces conditions, il faut s'attendre à ce que cette transition ait un coût élevé, quelle que soit la filière et quelles que soient les solutions alternatives disponibles. Ce coût pèsera lourdement sur des exploitants dont l'équilibre économique est souvent précaire. Pour des raisons de solidarité et d'efficacité de la transition, il nous faut donc réfléchir à un

véritable accompagnement financier des agriculteurs. Et nous ne pourrions laisser démunis ceux dont les modes de production ne bénéficieront pas d'alternatives non chimiques viables au glyphosate en 2021, faute de solution technique suffisamment mature. C'est pourquoi, par réalisme et volonté de ne laisser personne au bord de la route, il nous faudra probablement envisager des dérogations pour cette infime minorité d'usages en 2021.

AGRIBASHING

Dans le prolongement du déplacement du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Didier Guillaume, ma suggestion auprès du Préfet Yves Le Breton de déployer un Observatoire de l'Agribashing a été accueillie favorablement. C'est ainsi qu'un Observatoire de l'Agribashing 22 a été créé, réunissant les acteurs du monde agricole, les élus et parlementaires. En complément, j'ai effectué un rendez-vous avec la Ministre de la Justice, Nicole Belloubet et mon collègue député Jean-Baptiste Moreau concernant les intrusions dans les élevages afin d'élaborer une solution concrète qui protège nos agriculteurs, notre droit ne permettant pas de judiciaireiser efficacement ces comportements malveillants et parfois violents.

En parallèle, la Gendarmerie nationale a créé en octobre 2019, la "cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole", la cellule Déméter, destinée à apporter une réponse globale et coordonnée à l'ensemble des problématiques de sécurité qui touchent le monde agricole. Dans ce cadre, une convention a également été signée entre le ministère de l'Intérieur et les deux principaux syndicats agricoles, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs.





SAUVEGARDE DU BUDGET DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Alerté lors du SPACE 2019 par la CFDT des Chambres d'Agriculture sur la baisse du budget alloué aux chambres par le Gouvernement, j'ai co-écrit une tribune avec Jean-Baptiste Moreau, député de la Creuse, pour que ce budget soit maintenu et que les Chambres d'Agriculture puissent accompagner la transition écologique dans les meilleures conditions. Je me félicite que le Gouvernement ait été sensible à cette mobilisation soutenue par de nombreux collègues députés et qu'il ait finalement décidé de revenir sur sa décision initiale, en maintenant le budget des chambres lors de l'examen du budget 2020.

GRÂCE À LA LOI EGALIM, DES ACTIONS CONCRÈTES POUR GARANTIR UN REVENU DÉCENT À NOS AGRICULTEURS

- Le rôle de l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges des produits alimentaires dans le cadre de la définition des indicateurs de coûts de production a été renforcé. Il peut désormais être saisi afin de donner un avis sur des indicateurs de coûts de production ou des indicateurs de prix.
- L'introduction d'une expérimentation pour deux ans, du relèvement de 10% du seuil de revente à perte et de l'encadrement en valeur et en volume des promotions pratiquées sur les denrées alimentaires a été convenue. Si un rapport d'évaluation complet doit être remis au Parlement en octobre 2020, nous pouvons d'ores et déjà constater que ces mesures ont produit des effets positifs sur les prix en 2019. Ainsi, alors que pour les produits alimentaires, la déflation avait atteint -15% en cumulé et faisait pression sur les revenus des agriculteurs, l'augmentation de prix a pu dépasser 10% en 2019 pour certaines références.
- La création d'un guichet unique électronique pour simplifier les démarches, qui bénéficiera notamment aux agriculteurs.
- La suppression de cinq taxes agricoles à faible rendement.
- Le maintien du tarif réduit de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques applicable au gazole non-routier.
- La mise en place d'un congé maternité à partir de 2019 pour les travailleuses indépendantes, chefs d'entreprises et agricultrices.



VENUE DE L'AMBASSADEUR DE TAÏWAN FRANÇOIS CHICH-CHUNG WU

Vice-président du groupe d'études à vocation internationale France - Taïwan, j'ai invité son excellence François Chich-Chung Wu à nous rendre visite dans le Trégor afin de bénéficier d'un partage d'expérience et montrer le savoir-faire breton dans le but de nouer de nouveaux débouchés commerciaux pour nos producteurs. La peste porcine ayant durement frappé les élevages d'Asie, des opportunités à l'export existaient pour les éleveurs bretons et permettaient de

compenser les tensions sur l'offre asiatique. Nous avons visité l'élevage porcin Damany à Langoat où l'entreprise Copeeks, spécialisée en agriculture de précision, nous a présenté ses dernières innovations. Grâce à cette initiative visant à promouvoir notre territoire, certains abattoirs bretons ont été référencés dans le cahier des charges exigeant de Taïwan, ce qui nous ouvre de nouvelles opportunités commerciales.

COVID 19

EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE ET CONFINÉS, MON ÉQUIPE ET MOI-MÊME SOMMES RESTÉS PLEINEMENT MOBILISÉS POUR RÉPONDRE EFFICACEMENT À VOS DEMANDES ET VOUS ÉCLAIRER SUR L'ÉVOLUTION RAPIDE DES MESURES QUE NOUS AVONS PRISES AFIN DE PROTÉGER LES SECTEURS ÉCONOMIQUES EN DIFFICULTÉ. LA COLLABORATION ÉTROITE ET QUOTIDIENNE AVEC LE PRÉFET DES CÔTES D'ARMOR ET L'ARS M'A PERMIS DE MESURER CHAQUE JOUR ET AVEC EFFICACITÉ LA SITUATION SANITAIRE LOCALE.

SOUTIEN AU FABLAB DE LANNION

Interpelés par les membres du FabLab de Lannion pour permettre, en période de confinement, leur libre circulation pour se rendre d'une part sur le lieu de production de visières anti-projections mais aussi pour permettre aux bénévoles la livraison de ces productions destinées aux professionnels, nous avons pu grâce à cette proximité avec Monsieur le Préfet et dans un délai très court, adapter les règles de déplacement et favoriser ainsi la collecte et la distribution des visières. Je me félicite de cette capacité des services de l'État à adapter la réglementation pour l'intérêt général.

RAPATRIEMENTS

En raison des mesures de confinement prises par de nombreux pays de façon concomitante, nombreux furent nos concitoyens à se trouver subitement bloqués à l'étranger, parfois dans des situations difficiles car, par exemple, nécessitant des soins. Soucieux de permettre leur rapatriement en France au plus vite et dans les meilleures conditions, je me suis livré à un travail de collaboration étroite avec le cabinet du ministre des Affaires étrangères et mes collègues parlementaires, tout au long des mois de mars et d'avril, afin d'organiser leur retour en France. Qu'ils soient bloqués au Portugal, en Inde, en Indonésie, au Népal, au Maroc, au Mali ou encore en Nouvelle-Zélande, tous ont pu arriver en France sains et saufs.

TRAQUE DES ARNAQUES SUR INTERNET

Durant le confinement, l'organisation de la continuité de nos activités via internet et le contexte anxigène de l'épidémie ont été autant d'opportunités pour des acteurs malveillants d'essayer de tirer profit de la situation. Nous avons ainsi assisté à la multiplication de sites frauduleux et d'arnaques à l'achat de masques, de gel hydro-alcoolique ou de médicaments.

PLAN DE SOUTIEN AU SECTEUR TOURISTIQUE

Pour répondre à la crise sanitaire qui a très fortement touché le secteur touristique, le Premier ministre a annoncé un plan de soutien piloté par le Comité interministériel du tourisme réunissant tous les acteurs du tourisme en France. C'est dans ce contexte que j'ai organisé une réunion avec les différents acteurs locaux du tourisme, élus locaux, conseil départemental, opérateurs, entreprises, et avec la participation très appréciée, de ma collègue Frédérique Lardet, députée de la 2^{ème} circonscription de Haute-Savoie et membre du Comité Interministériel du Tourisme qui a su apporter un éclairage sur l'élaboration de ce plan et répondre aux différentes interrogations. L'impact de la crise sur la saison touristique 2020, l'accès aux aides du gouvernement, le soutien des assureurs, la taxe de séjour, sont les sujets que nous avons abordés et qui feront l'objet pour ma part, d'une attention particulière.

En collaboration étroite avec la plateforme publique de lutte contre la cybercriminalité, cybermalveillance.gouv.fr, j'ai exercé un travail de veille attentive et de signalement de ces sites qui a permis d'accélérer leur fermeture et d'engager des poursuites contre leurs auteurs.

SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA PÊCHE

La filière pêche a d'abord été très impactée par les mesures de confinement et d'interdiction de prendre la mer en raison de la promiscuité intrinsèque à la vie sur un navire. Afin de limiter au maximum les conséquences économiques négatives de ces mesures pour la filière, je me suis entretenu à plusieurs reprises avec les acteurs et les autorités publiques dans l'objectif de trouver une voie de compromis permettant d'assurer une continuité d'activité sans négliger les enjeux sanitaires. C'est ainsi que nous avons pu obtenir un assouplissement de l'interdiction pour les bateaux de quitter leurs ports.

MOBILISATION POUR L'OUVERTURE DES PLAGES

Le déconfinement a donné lieu à la réouverture de certains endroits publics, mais la question des plages restait en suspens. Ainsi, avec mes collègues députés des zones littorales, nous avons rédigé une tribune adressée au premier Ministre en faveur de la réouverture des plages tout en respectant les gestes barrières ; le 16 mai, la plupart des plages étaient de nouveau accessibles.

DISTRIBUTION DE MASQUES À ROSPEZ

J'ai assisté l'équipe municipale de Rospez et son maire, Jacques Robin, dans la distribution de 1850 masques destinés à la population. Les masques ont été financés par Lannion-Trégor Communauté et l'Etat, preuve d'une mobilisation collective pour protéger chaque jour contre le virus.

NOS ACTIONS PENDANT LA COVID-19

POUR SAUVEGARDER LE TISSU INDUSTRIEL

- Protection de l'emploi grâce à un dispositif de chômage partiel unique au monde (31 milliards d'euros) qui a permis à plus de 13 millions de Français de conserver leurs salaires
- Mise en place des prêts garantis par l'État pour soutenir la trésorerie des entreprises et la reprise d'activité (300 milliards d'euros)
- Mesures d'allègement et de report de charges fiscales et sociales à hauteur de 6,1 milliards d'euros soit 0,5% du PIB
- Au 16 juin 11 853 entreprises ont bénéficié du fonds de solidarité soit un total de 32,610 millions d'euros

POUR PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES

- Versement d'une aide exceptionnelle de solidarité de 150 euros à 4,1 millions de foyers
- Déploiement des mesures d'urgences pour loger les sans-abris
- Versement d'une aide de 200 euros à 800 000 étudiants et jeunes précaires de moins de 25 ans
- Création d'une plateforme pour l'éviction des auteurs des violences conjugales

LA CIRCONSCRIPTION

LE GRAND DÉBAT

Je suis allé à votre rencontre en organisant quatre Grands Débats, partout en Trégor-Goëlo à Loguivy de la mer, Cavan, Louannec, Binic pour répondre à vos préoccupations. Je vous ai aussi accueillis au sein de ma permanence de Lannion, où nous avons échangé sur vos propositions que j'ai ensuite pu transmettre à l'exécutif. Grâce à vos centaines de contributions orales et écrites, passionnées et constructives, de vraies avancées sociales ont été mises en place.



Fin 2018, en réponse aux inquiétudes exprimées par le mouvement des gilets jaunes, nous avons pris un certain nombre de mesures visant à redonner du pouvoir d'achat aux Français, dont une réduction d'impôt sur le revenu pour 15 millions de contribuables.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Plusieurs dispositifs ont été créés et renforcés depuis 2017 pour une écologie "solidaire".

- La prime à la conversion permet de remplacer son véhicule par un alternative moins polluante (neuve ou occasion) avec une aide qui peut atteindre 2 500 euros. Cette prime peut atteindre 5 000 euros pour les ménages modestes et les actifs qui ne paient pas d'impôts et parcourent plus de 60 km par jour pour se rendre sur leur lieu de travail.
- Le chèque énergie est une aide qui permet aux ménages les plus modestes de payer leurs factures. En 2019, le chèque énergie a été étendu à 6 millions.



Mon action de parlementaire en circonscription depuis le début de mon mandat c'est : plus de 650 dossiers traités dont 360 demandes individuelles



LE MINIMUM VIEILLESSE

La revalorisation de l'allocation de solidarité pour les personnes âgées, c'est une augmentation de 100 euros sur trois ans pour atteindre 903 euros mensuels cette année.

Plus de 433 000 personnes sont concernées.

NOKIA

Lundi 22 juin, le groupe Nokia a annoncé aux instances représentatives du personnel son intention de supprimer 1 233 postes sur ses sites de Nozay et Lannion. À Lannion, 402 postes seraient concernés, ce qui correspond à une division par deux du centre de compétences mondiales dans le domaine de la cybersécurité. Ce plan, d'une ampleur sans précédent, est un contre-sens historique et technologique qui ne saurait être accepté. Pour la première fois, la recherche et développement (R&D) n'est pas épargnée, en contradiction totale avec les engagements pris par Nokia en 2016 lors du rachat d'Alcatel-Lucent. Le groupe promettait alors de maintenir les effectifs français pendant deux ans et de recruter 500 personnes en R&D pour constituer un pôle de recherche central, notamment sur la 5G. Les difficultés de l'équipementier sur la 5G ne sauraient le conduire à se priver de ses talents de Nozay et Lannion, sauf à acter définitivement un échec et se désengager du marché français sous couvert d'un projet de rationalisation de ses activités. Cette décision inacceptable doit être revue de toute urgence, et je prendrai toute la part qui me revient dans les discussions à venir pour trouver une issue positive. À ce titre, je me félicite que le Gouvernement ait d'ores et déjà tenu compte des revendications des syndicats et des élus, en annonçant le 24 juin dernier son intention de pousser Nokia dans ses retranchements afin de limiter les suppressions d'emplois au maximum.

Mais quoi qu'il arrive, et sans défaitisme ni résignation prématurés, j'ai la solide conviction que l'écosystème trégorois saura s'appuyer sur ses jeunes pousses, TPE-PME et grandes entreprises pour consolider l'excellence de ses filières numérique et photonique. Son attractivité, reconnue de tous, reste soutenue par de très nombreux atouts qui ne se résument pas à la présence d'une seule entreprise.

MA SANTÉ EN 2022, C'EST :

- 400 postes de médecins généralistes à exercice partagé entre la ville et l'hôpital seront installés dans les territoires prioritaires, salariés par l'hôpital de proximité ou un centre de santé
- Une nouvelle fonction d'assistant médical est créée afin de libérer du temps médical et répondre aux problèmes d'accès aux soins
- En 2020, nous avons mis fin au numerus clausus, ce qui permettra dans les prochaines années de former davantage de médecins et répondre à la problématique des déserts médicaux. Le recrutement des étudiants se fera désormais de façon progressive au cours du 1^{er} cycle et à partir de cursus diversifiés

SANTÉ

Pour fluidifier la communication et réagir efficacement aux demandes, je reçois volontiers à ma permanence les différents acteurs du monde de la santé, syndicats, personnels et directions. Aussi j'ai effectué plusieurs visites dans les centres hospitaliers de la circonscription, fortement dotée avec les établissements de Tréguier, Paimpol et Lannion-Trestel. Ces visites ainsi que les immersions sur site, comme celle que j'ai réalisée aux côtés des Assistants de Régulation Médicale, sont pour moi l'occasion d'écouter et d'échanger avec le personnel, qui souvent me sensibilise sur leur quotidien. Nous devons améliorer les conditions de travail de ces métiers pour les rendre plus attractifs auprès des jeunes générations : c'est tout l'objet du plan "Ma santé 2022".

Je m'investis pleinement dans le Ségur de la Santé lancé par Édouard Philippe et Olivier Véran le 25 mai 2020 dont l'ambition est de tirer collectivement les leçons de l'épreuve traversée et faire le lien avec les orientations de Ma Santé 2022, pour bâtir les fondations d'un système de santé encore plus moderne, plus résilient, plus innovant, plus souple et plus à l'écoute de ses professionnels, des usagers et des territoires, avec des solutions fortes et concrètes. J'ai souhaité que les acteurs du système de Santé de la circonscription participent à une Contribution Territoriale en organisant un temps d'échanges de deux heures axées sur le Pilier N°4 "Fédérer les acteurs de la santé des territoires au service des usagers". Des échanges passionnants qui ont débouché sur des propositions concrètes avec une cible finale "que plus personne ne travaille seul". La synthèse de ces retours d'expérience territoriaux a été remontée auprès du Comité Ségur national.

.....



VENUE DE CHRISTELLE DUBOS SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DE LA MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ MAI 2019

Ce fut l'occasion de témoigner d'une mobilisation de tous les acteurs, privés, collectivités, associations, citoyens pour organiser cette journée d'échanges avec Madame la Secrétaire d'État. Nous avons rencontré l'équipe de l'association CRESUS qui apporte son aide aux personnes en situation de difficulté financière, de surendettement ou d'exclusion bancaire. Puis, c'est autour d'une table ronde que j'ai organisée sur le thème des Frais Bancaires, réunissant les représentants des banques et les acteurs sociaux que nous avons abordé "l'offre destinée au public fragile" et convenu qu'elle doit être appliquée et diffu-

sée. Ces précieux échanges ont contribué à la rédaction de plusieurs textes pour clarifier les tarifs bancaires, avec notamment le plafonnement des frais applicables aux incidents de paiement et l'institution d'un relevé périodique des frais prélevés. Ainsi depuis le 18 mai 2020, la Banque de France a mis en place une cellule d'alerte qui peut être saisie d'une difficulté rencontrée par un particulier en matière d'inclusion bancaire et d'application de frais. Et pour les encadrer plus efficacement face à la crise du coronavirus, le Gouvernement a pris début juin un décret pour permettre aux "personnes en difficultés bancaires" d'accéder "plus vite" et "plus longtemps" au "plafonnement des frais" d'incidents bancaires. Enfin, j'ai tenu à ce que la Secrétaire d'État rencontre les bénévoles du centre social Ker-Huel à Lannion, afin qu'elle puisse mesurer leur implication dans l'animation sociale destinée à tous les habitants du quartier. Madame la Secrétaire d'État a découvert les ateliers quotidiens proposés et a rencontré notamment ces femmes qui se retrouvent autour de leur passion commune, la couture. Les échanges se sont poursuivis autour d'un délicieux repas préparé par les bénévoles. L'ensemble de ces temps forts ont permis de renforcer auprès de la Secrétaire d'État la nécessité des engagements pris dans le cadre du plan pauvreté.

LES PRINCIPALES MESURES DU PLAN PAUVRETÉ

- 160 projets de nouveaux centres sociaux au sein des 300 quartiers prioritaires de la politique de la ville qui n'en bénéficient pas
- 150 nouveaux Points Budget (PCB) ont été labellisés en septembre 2019 pour aider les familles rencontrant des difficultés financières. D'ici fin 2020, ce sont au total 400 PCB qui seront labellisés sur l'ensemble du territoire et qui pourront accompagner 220 000 ménages
- La prime d'activité : son augmentation de 90 euros par mois rapporte plus de 1 000 euros par an supplémentaires à ses bénéficiaires

ÉDUCATION

- Je fais le lien entre l'académie et les écoles de ma circonscription en gardant un contact régulier avec le directeur d'académie. Ensemble, nous évaluons la situation de chaque cas de fermeture de classe en vue de préserver des conditions d'enseignement optimales pour les élèves et les professeurs.
- L'Assemblée nationale met en place chaque année l'opération "Parlement des enfants". Dans ce cadre, je me rends dans les classes qui y participent pour échanger avec les élèves sur la citoyenneté, leurs envies pour l'avenir ou la fonction d'un parlementaire. Les classes retenues cette année m'ont soumis la rédaction de leur proposition de loi sur le thème de "l'égalité entre les femmes et les hommes".

HANDICAP À L'ÉCOLE DES PROGRÈS MÊME SI BEAUCOUP RESTE À FAIRE

L'école a vocation à accueillir tous les enfants et doit donner les mêmes chances à chaque élève. C'est pourquoi nous avons initié la création d'un grand service public de l'École Inclusive, avec notamment :

- une hausse de 25% du budget consacré à la scolarisation des 340 000 élèves en situation de handicap ces deux dernières années (2,4 milliards d'euros par an aujourd'hui),
- la mise en place de Pôles Inclusifs d'Accompagnement pour coordonner les écoles et les accompagnants,
- un renforcement du statut des accompagnants avec la création d'emplois pérennes, quand en 2017 la moitié d'entre eux étaient sous contrat précaire,
- la création de cellules de réponse aux familles pour apporter des réponses sous 24h.

À Lannion, nous avons obtenu l'ouverture d'une classe Ulis et d'une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme mais ce n'est pas suffisant. Il nous faut poursuivre sans relâche, avec les acteurs locaux, notre combat pour que l'élémentaire soit également doté d'une structure adaptée et permettre ainsi à ces enfants de poursuivre leur parcours scolaire.

ACTION CŒUR DE VILLE

En 2019, le projet "Lannion 2030" a été retenu par le Gouvernement dans le cadre du programme "Action cœur de ville", qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle moteur de ces villes dans le développement du territoire. Convaincu que les mesures d'accompagnement et d'investissement prévues par ce programme ne pourraient que bénéficier au développement de Lannion, j'ai défendu le projet auprès du ministère de la Cohésion des Territoires et du ministère du Logement afin de renforcer ses chances d'être retenu. Je suis très heureux que le Gouvernement ait été séduit et décide de miser sur la capitale du Trégor, en lui accordant un budget de 20 millions d'euros pour redynamiser son centre-ville. Cette enveloppe a, par exemple, permis de financer l'aménagement des quais du Léguer afin de favoriser l'affluence des visiteurs, ou d'accompagner la transformation de l'ancien tribunal en école de musique. De beaux projets portés par la ville que je ne regrette pas un seul instant d'avoir soutenus au niveau national.

NOTRE ACTION :

ABAISSEMENT DE L'ÂGE DE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE DE 6 ANS À 3 ANS

INTRODUCTION DES PETITS DÉJEUNERS GRATUITS ET UNE CANTINE À 1 EURO

LE PASS CULTURE EN CÔTES D'ARMOR

La région Bretagne est une des premières régions à bénéficier de cette initiative gouvernementale : tous les jeunes de 18 ans peuvent bénéficier du Pass Culture, et ainsi percevoir 500 euros pour accéder aux activités culturelles et artistiques de leur choix.

REVALORISATION DE L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ POUR ATTEINDRE 900 EUROS DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2019, + 90€ PAR MOIS EN DEUX ANS POUR PLUS DE 1,1 MILLION

EXTRACTION DE SABLE EN BAIE DE LANNION

Concerné et investi dans ce dossier depuis mon engagement auprès de Corinne Erhel, il était évident dès le début de mon mandat que j'allais poursuivre ce combat. C'est ainsi que, mobilisé aux côtés des associations de défense de l'environnement et des élus locaux, je me suis réjoui de cette victoire pour le Trégor, annoncée par Emmanuel Macron le 20 juin 2018 : "les conditions ne sont pas réunies pour exploiter ; les négociations sont engagées pour une sortie définitive".

Je reste néanmoins attentif et vigilant à ce que ce sujet demeure hors d'actualité, notamment en participant aux travaux préparatoires de la réforme à venir du code minier.





Député

● Eric BOTHOREL

Député suppléante

● Katell LE GALL

Collaborateurs parlementaires

● Odile CLAVIER

● Maxime DONADILLE

● Lisa WILLEMAIN

POUR ME CONTACTER

Permanence de Lannion
(sur rendez-vous)

Résidence du Manoir
32B Pl. du Marchallac'h
22300 LANNION

Du lundi au vendredi de
9h00 à 12h30
et de 14h00 à 18h00

Tél. 02 96 37 03 23
contact@ericbothorel.bzh



*Nos forces nous les conforterons,
nos faiblesses nous les corrigerons
vite et fort.*

*Notre première priorité est d'abord
de reconstruire une économie forte,
écologique, souveraine et solidaire.
Nous avons devant nous des défis
historiques.*

*Pour les relever, n'oublions jamais
nos forces : notre histoire, notre jeunesse,
notre sens du travail et de l'engagement,
notre volonté de justice, notre capacité
de créer pour dire et changer le monde,
notre bienveillance.*

*Agissons ensemble avec toutes ces forces
chevillées au corps.*

*Ayons ensemble cette volonté de conquérir,
cette énergie du jour qui vient.*

Extraits du discours du Président de la République
E. Macron, le 14 juin 2020

www.ericbothorel.fr